

## travail disimulé par mon curateur

Par **kristof**, le **06/02/2022 à 18:38**

bonjours, je suis sous curatelle renforcé car je suis bipolaire. j'avais des travaux pour faire cloturer mon terrain mon curateur ma proposer de faire intervenir une connaissance qui travaille en chèque emploi service hors il se trouve que le travaille a été bâclé et que mon curateur veux verser l'argent sur mon compte courant afin de payer cette personne de la main a la main pourriez -vous s'il vous plait me dire si ces moi qui es en tort ou mon curateur sachant que je suis une personne fragile et vulnérable.....!! PS :cette clôture était destiné a éviter que mes chèvre sorte de mon terrain: pourriez-vous s'il vous plait répondre rapidement a ma question je vous en remercie d'avance cordialement.

Par **Isidore Beautelet**, le **07/02/2022 à 08:20**

Bonjour

Insister de nouveau auprès de votre de votre curateur sur le fait que les travaux sont bâclés.

S'il veut toujours débloquer le paiement, il faudra saisir le juge des contentieux et de la protection car votre curateur ne remplit pas sa mission.